

Rapport public Parcoursup session 2024

GRUPE SOMEFORM –SUP'IPGV - BTS - Services - Gestion de la PME - en apprentissage

Les données de la formation

Données de la procédure calculées le lundi 09 septembre 2024.

GRUPE SOMEFORM –SUP'IPGV - BTS - Services - Gestion de la PME - en apprentissage (33840)

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Nombre de places proposées	Nombre de voeux confirmés	Nombre de contrats saisis
GRUPE SOMEFORM – SUP'IPGV - BTS - Services - Gestion de la PME - en apprentissage (33840)	Jury par défaut	Tous les candidats		28	0

Les critères utilisés en 2024

Champs d'évaluation	Critères retenus par la commission d'examen des vœux	Éléments pris en compte pour l'évaluation des critères	Degré d'importance des critères
Résultats académiques	notes	classement de l'étudiant dans la classe	Important
Compétences académiques, acquis méthodologiques, savoir-faire	évaluation	évaluation des formateurs	Complémentaire
Savoir-être	absentéisme	nombre de jours d'absence	Très important
Motivation, connaissance de la formation, cohérence du projet	motivation	lettre de motivation et entretien	Très important
Engagements, activités et centres d'intérêt, réalisations péri ou extra-scolaires	engagements	engagements	Complémentaire

Prise en compte des enseignements de spécialité (EDS) dans l'examen des vœux

Comment prenez-vous en compte les enseignements de spécialité dans votre examen des candidatures ?

Ils ne sont pas pris en compte.

Les modalités d'examen des vœux

Les modalités d'examen des vœux

Les critères d'examen du dossier sont les suivants :

- Les qualités humaines et relationnelles du candidat
- Son approche du métier envisagé et des publics rencontrés dans l'exercice de ce métier
- Sa motivation pour la formation choisie
- Son niveau d'expression écrite et orale.

L'examen du dossier prend en compte les évaluations et résultats relatifs : - Au Baccalauréat - Aux résultats et diplômes obtenus dans l'enseignement supérieur (pour les candidats en réorientation).

Les éléments qualitatifs sont : - La fiche Avenir ou fiche des étudiants en réorientation -Appréciation des professeurs sur les bulletins concernant - l'aptitude du candidat à s'engager avec sérieux dans son parcours, à s'organiser dans son travail, à échanger, interagir et coopérer avec autrui et également sur les activités interdisciplinaires et les projets, ses absences, le comportement en classe

La capacité du candidat à expliciter sa démarche d'orientation vers le projet de formation envisagé (connaissances du secteur, expériences pratiques, stages de découverte...).

Après consultation des dossiers et rencontre lors d'un entretien des candidats le dossier passe en commission d'admission (l'ensemble des responsables pédagogiques de l'école) et décide si la candidature est retenue ou non.

D'une manière générale, la commission d'admission a observé une grande diversité dans les dossiers, tant sur les compétences des candidats que sur leur savoir-être. La commission recommande aux candidats de ne pas négliger la rédaction de leur projet de formation sur les lettres de motivation. Malheureusement beaucoup de copier/coller et manque de personnalisation.

Avez-vous eu recours à un traitement algorithmique ?

Aucun traitement algorithmique n'a été mis en œuvre par la commission d'examen des vœux.

Nos conseils aux candidats pour la prochaine session

Nos conseils aux candidats pour la prochaine session

Le comportement en cours est soigneusement étudié - un candidat présent en cours avec des avis favorables de la part de ses enseignants jouent un rôle très important. Nous évaluons avant toute chose la motivation et l'effort de travail réalisé. De plus nous conseillons aux candidats de ne pas négliger la rédaction de leur projet professionnel. Celui-ci doit faire apparaître leur bonne connaissance l'alternance, du diplôme visé et son adéquation avec un projet personnel et/ou professionnel. Il faut qu'il soit réfléchi et cohérent.

Signature :

Vinciane VELCKER,

Directeur de l'établissement GROUPE SOMEFORM --
SUP'IPGV